

## **DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

### **FCP GAT OBLIGATAIRE Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire Agrément du Conseil du Marché Financier N°26-2022 du 30 août 2022**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP GAT OBLIGATAIRE aura lieu le **31 août 2023**

FCP GAT OBLIGATAIRE présente les caractéristiques suivantes :

#### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCP GAT OBLIGATAIRE
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP-
<b>Type</b>	: OPCVM de distribution
<b>Catégorie</b>	: FCP Obligataire
<b>Objet</b>	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
<b>Législation applicable</b>	: -Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application. -Règlement du Conseil de Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
<b>Adresse</b>	: 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
<b>Montant initial</b>	: 100 000 dinars divisés en 100 parts de 1 000 dinars chacune.
<b>Références de l'agrément</b>	: Agrément n° 26-2022 du 30 août 2022
<b>Date de constitution</b>	: 01 Août 2023
<b>Durée de vie</b>	: 99 ans à compter de la date de constitution
<b>Promoteurs</b>	: GAT Investissement & Banque Internationale Arabe de Tunisie
<b>Gestionnaire</b>	: GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
<b>Dépositaire</b>	: Banque Arabe Internationale de Tunisie 70-72, Avenue Habib Bourguiba - BP 520 - 1080 Tunis Cedex
<b>Distributeur</b>	: GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Quotidienne

**Prix de souscription et de rachat** : Les prix de souscription et de rachat sont exonérés de toute commission.

**Pour plus d'informations sur FCP GAT OBLIGATAIRE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société GAT Investissement, sise à 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis.**